

EXTERNALISATION

Définition

Fait, pour une entreprise, de faire faire par une autre entreprise (à l'extérieur) des tâches qu'elle accomplissait jusque là (le ménage des locaux, par exemple).

Explications

L'*externalisation* est le fait pour une entreprise de confier une partie annexe de sa production ou des opérations liées à la production (comptabilité, maintenance, etc..) à des entreprises extérieures. Celles-ci deviennent le plus souvent des sous-traitants.

Indicateurs

Il n'y a pas d'indicateur précis pour mesurer l'*externalisation*. On peut en avoir une idée à travers le mouvement de tertiarisation de l'économie qui traduit, en partie, le transfert des activités annexes de service des entreprises vers des sous-traitants.

Tendances

Depuis les années 1970, **les entreprises ont tendance à se recentrer sur leur métier principal** (leur coeur de métier) et à délaissé toutes les activités annexes.

Certaines entreprises multiplient cependant leurs activités dans de multiples domaines et prennent alors un caractère congloméral, mais elles restent malgré tout minoritaires.

Enjeux

L'*externalisation* permet de **se recentrer sur une ou quelques activités essentielles** (le coeur de métier, comme disent les entreprises) en transférant des tâches annexes à la production vers d'autres entreprises spécialisées. **Le but est de réduire les coûts de production.** En effet, le sous traitant peut fournir des produits ou des prestations à un prix moindre que s'ils avaient été produits par l'entreprise elle-même car celui-ci, en se spécialisant, bénéficie d'économies d'échelle. De plus le sous traitant octroie souvent des salaires moins avantageux et des avantages sociaux plus réduits que le donneur d'ordre lui-même.

L'externalisation peut s'accompagner d'une délocalisation vers des pays à bas salaires. Certaines entreprises en arrivent même à externaliser et délocaliser la majeure partie de leurs activités (cas fréquent dans le textile et la confection), ce sont les sous-traitants dans des pays à faibles coûts salariaux qui assurent la *flexibilité* de la production. L'externalisation d'activités de service réalisée par les entreprises industrielles a provoqué une baisse des effectifs dans le secteur secondaire et une augmentation de ceux-ci dans le tertiaire. **Il faut donc nuancer le mouvement de tertiarisation** dont une partie est due uniquement à un transfert d'activités de services (restauration par ex ou comptabilité) de l'industrie vers le tertiaire. L'externalisation a contribué au développement du *travail* intérimaire et des emplois précaires, plus fréquent chez les sous-traitants que dans les grandes entreprises.

Erreurs Fréquentes

- **Ne pas confondre le phénomène d'*externalisation* avec les *externalités***, qui sont les conséquences positives ou négatives de l'activité d'un agent économique sur un autre.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications)